



MAIRIE

18 Avenue de la Gare

54290 BAYON

Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr

www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Nicole CHARROIS, Damien CUNAT, Sandrine BEURTON, Thomas RAULIN, Sylvie DELORME, Régis LAMOISE, Annick COLLE, Serge RUSE, Audrey VAUNE, Christophe ROUY, Chantal COINTEAUX, Ludovic DECLERCQ, Rachel GUSTIN, Sébastien GOLICZ, Quentin BALLAND, Cindy BARBE, Eric CLEMENT-DEMANGE, Nathalie MERCIER.

Étai(ent) excusé(s) : Lydie COSSERAT donne pouvoir à Sandrine BEURTON

Étai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Régis LAMOISE

Désignations des délégués, représentants et référents communaux Délibération n°2026 - 14

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 18

Absents : 0

Excusés : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
02/04/2026

Date d'affichage
10/04/2026

Les délégués sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et représentations ci-dessous.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DESIGNE

- Caisse des Ecoles :

Le Maire de Bayon étant Président de droit,

Les déléguées titulaires sont : Chantal COINTEAUX et Audrey VAUNE

- Syndicat des Eaux Euron Mortagne :

Les délégués titulaires sont : Damien CUNAT et Régis LAMOISE

Le délégué suppléant : Ludovic DECLERCQ

- Conseil d'Administration du Collège :

Le délégué titulaire est : Nicole CHARROIS

Le délégué suppléant : Lydie COSSERAT

- Syndicat Intercommunal Scolaire de la Providence :

Le délégué titulaire est : Nicole CHARROIS

Le délégué suppléant : Sylvie DELORME

- Conseil d'Ecole Dolto :

Le délégué titulaire est : Nicole CHARROIS

Le délégué suppléant : Sébastien GOLICZ

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

10/04/2026

- Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) :

Le délégué titulaire est : Rachel GUSTIN

Le délégué suppléant : Sylvie DELORME

- Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Le délégué élu est : Sylvie DELORME

Le délégué agent : Lucas MORAND

- Carrefour d'Accompagnement Public Social (CAP'S) :

Le délégué titulaire est : Cyndi BARBE

- Correspondant Défense :

Damien CUNAT

- Meurthe et Moselle Développement (MMD 54) :

Damien CUNAT

- SPL XDEMAT :

Sandrine BEURTON

- Agence France Locale :

Thomas RAULIN

Signature du secrétaire
de séance :



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

